

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Avis de convocation / avis de réunion

Fidelity Funds
Société d'Investissement à Capital Variable
2a rue Albert Borschette
L-1246 Luxembourg
R.C.S. B 34036

Avis d'Assemblée générale annuelle des Actionnaires
qui se tiendra le 1^{er} octobre 2026

AVIS EST DONNÉ PAR LA PRÉSENTE QUE l'Assemblée générale annuelle des Actionnaires de Fidelity Funds (« la SICAV ») se tiendra le jeudi 1^{er} octobre 2026 à 12 h 00 (heure du Luxembourg) au siège social de la SICAV. Les Actionnaires seront invités à participer à l'Assemblée générale annuelle pour délibérer et voter sur l'ordre du jour suivant :

- Point 1** Présentation du Rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice annuel clos le 30 avril 2026.
- Point 2** Présentation du Rapport des Réviseurs d'entreprises pour l'exercice annuel clos le 30 avril 2026.
- Point 3** Approbation de l'État de l'actif net et de l'État des opérations et des variations de l'actif net pour l'exercice financier annuel clos le 30 avril 2026.
- Point 4** Quitus du Conseil d'Administration pour l'exécution de son mandat pour l'exercice annuel clos le 30 avril 2026.
- Point 5** Élection/réélection de neuf (9) Administrateurs, plus précisément élection/réélection des Administrateurs suivants jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle des Actionnaires qui se tiendra en 2027 :
- i. M. Jeffrey Lagarce
 - ii. Mme Anouk Agnes
 - iii. Dr Yousef Al-Awadi
 - iv. M. Romain Boscher
 - v. M. Didier Cherpitel
 - vi. Mme Carine Feipel
 - vii. M. Jon Skillman
 - viii. M. Christian Staub
 - ix. FIL Holdings (Luxembourg) S.à r.l., en tant qu'Administrateur social
- Point 6** Approbation de la rémunération des Administrateurs pour l'exercice annuel clos le 30 avril 2026.
- Point 7** Réélection de Deloitte Audit, en qualité de Réviseur d'entreprises agréé de la SICAV jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle des Actionnaires qui se tiendra en 2027.
- Point 8** Approbation du paiement des dividendes pour l'exercice annuel clos le 30 avril 2026 et déclaration des dividendes pour l'exercice financier annuel clos le 30 avril 2027.
- Point 9** Prise en considération de tout autre sujet présenté dans les formes à l'Assemblée.

Sous réserve des limites imposées par les Statuts de la SICAV eu égard à la détention d'Actions par des Personnes des États-Unis ou des personnes qui détiennent un bloc représentant plus de trois pour cent (3 %) des Actions en circulation, chaque Action donne droit à un vote. Les Actionnaires sont invités à voter par procuration.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de l'Assemblée générale annuelle et, sauf indication contraire, toutes les résolutions seront adoptées à la majorité simple des voix exprimées. Les voix exprimées n'incluront

pas le vote afférent à des Actions au titre desquelles l'Actionnaire n'a pas pris part, s'est abstenu ou a voté par un bulletin blanc ou nul. Chaque Action de la SICAV compte pour un vote à l'Assemblée, quelle que soit la valeur de cette Action.

28 juillet 2026

Sur ordre du Conseil d'Administration